

"Lotissement « Le Pigeonnier »"

PROJET DE M. SABATIE GEORGES ET MME SABATIE LUCIENNE

COMMUNE DE CEPET (H-G)
SECTION A N° PARTIES DE 1537 1484 1486 1922
LIEU-DIT: TUCOL

S = 5702 m² dont 3374 m² dans la zone AU et 2328 m² dans la zone UCa

FAIT À FRONTON LE 27/09/2018

DOSSIER: 17032



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

NICOLAS ARMAND

Géomètre-Expert-Foncier

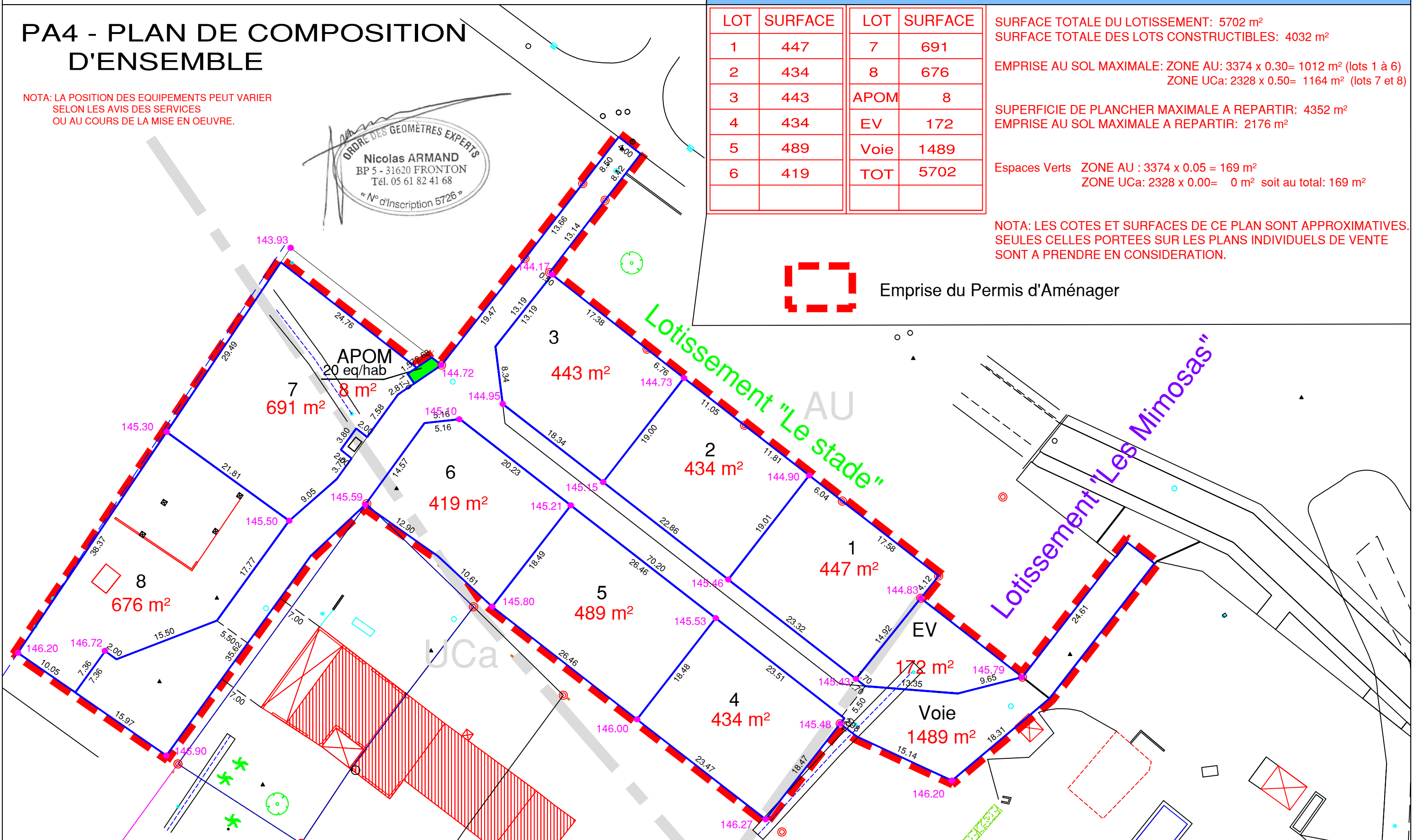
14 rue de la République - BP n°5 - 31620 FRONTON

Tél: 05 61 82 41 68 Fax: 05 61 82 99 61 Email: armand.nicolas31@orange.fr

BORNAGE - COPROPRIÉTÉ - DIVISION DE PARCELLES - DÉCLARATION PRÉALABLE - PERMIS D'AMÉNAGER
CERTIFICAT D'URBANISME - GÉORÉFÉRENCIEMENT - NIVELLEMENT - LEVER DE FAÇADE - HÉBERGES -
LEVER TOPOGRAPHIQUE - LEVER D'INTÉRIEUR - CALCUL DE CUBATURE - BATHYMÉTRIE - LOI CARREZ
PROJET ROUTIER ET DE V.R.D. - MAÎTRISE D'OEUVRE - D.P.C. -

PA4 - PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE

NOTA: LA POSITION DES EQUIPEMENTS PEUT VARIER
SELON LES AVIS DES SERVICES
OU AU COURS DE LA MISE EN OEUVRE.



LOT	SURFACE	LOT	SURFACE
1	447	7	691
2	434	8	676
3	443	APOM	8
4	434	EV	172
5	489	Voie	1489
6	419	TOT	5702

SURFACE TOTALE DU LOTISSEMENT: 5702 m²
SURFACE TOTALE DES LOTS CONSTRUCTIBLES: 4032 m²

EMPRISE AU SOL MAXIMALE: ZONE AU: 3374 x 0.30 = 1012 m² (lots 1 à 6)
ZONE UCa: 2328 x 0.50 = 1164 m² (lots 7 et 8)

SUPERFICIE DE PLANCHER MAXIMALE A REPARTIR: 4352 m²
EMPRISE AU SOL MAXIMALE A REPARTIR: 2176 m²

Espaces Verts ZONE AU : 3374 x 0.05 = 169 m²
ZONE UCa: 2328 x 0.00 = 0 m² soit au total: 169 m²

NOTA: LES COTES ET SURFACES DE CE PLAN SONT APPROXIMATIVES.
SEULES CELLES PORTEES SUR LES PLANS INDIVIDUELS DE VENTE
SONT A PRENDRE EN CONSIDERATION.



Emprise du Permis d'Aménager

Lotissement "Le stade"

Lotissement "Les Mimosas"